

Article paru le 31 mai 2018

Autour des rapports

Le conseil de la communauté de communes de la Basse-Zorn s'est réuni lundi soir sous la présidence de Denis Riedinger à Hoerdt, essentiellementautour des rapports sur l'eau, l'assainissement et les déchets.

MICHÈLE HERZBERG

Le conseil a pris acte des différents rapports présentés par des représentants du SDEA. Ceux-ci ont souligné que le nombre de ruptures en 2017 a été plus important en raison de problèmes liés à la météo. Ils ont relevé l'engagement de différents partenaires dans la lutte contre les coulées de boue.



De gauche à droite, René Arlen, Vincent Thiébaut, Denis Riedinger, Chantal Ambroise, Claude Kern et son épouse. PHOTO DNA

Les stations de pompage souffrent de l'invasionde lingettes

En ce qui concerne l'assainissement, c'est « le réseau qui demande le plus d'interventions des équipes », et il y en a eu 250 sur les 29 stations de pompage. Une augmentation « liée à l'emploi croissant de lingettes qui bouchent les canalisations ». Le fonctionnement de la station d'épuration est jugé « stable ». Le SDEA a rénové ou

remplacé quelque 1 500 mètres de conduites. En ce qui concerne l'eau potable, elle est jugée de bonne qualité microbiologique et physico-chimique, et est « très dure » (calcaire). Les tarifs appliqués sont parmi les plus bas et la production adaptée. Quant aux nitrates, ils restent « en dessous des seuils d'alerte ».

Les élus ont également pris acte du rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets, présenté par Louise Blum, en charge de ces questions à la CCBZ. Les ordures ménagères restent stables avec 2187 tonnes d'ordures ménagères collectées et 1214 de déchets recyclables. Il y a eu « 1675 contrôles de bacs et 41, 6 % étaient non conformes ». 112 bacs ont été refusés à la collecte. Le coût de ce refus de tri est de 29 081 euros en 2017 soit 1, 69 euro par habitant. Les élus ont fixé un nouveau tarif pour les bacs à verrou. En effet, certains usagers, mécontents que leurs poubelles soient alimentées par d'autres, souhaitent verrouiller leurs bacs. Jusqu'ici le coût fixé pour les bacs à verrou était de 50 euros. Le conseil a décidé de le ramener à 25 euros.

Une des actions mises en œuvre pour réduire la quantité de déchets produits est l'utilisation, lors des manifestations, de gobelets réutilisables, une prestation offerte

par la CCBZ aux associations. Mais nombre de gobelets disparaissent. Les élus ont décidé de refacturer les gobelets manquants aux associations au prix de 1 euro (prix de la consigne encaissée). Par ailleurs, une convention sera passée avec l'entreprise en charge du lavage des gobelets. Toujours côté environnement, le conseil a décidé de signer un avenant à la convention passée avec l'éco organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers ECODDS, suivant l'avenant type élaboré par l'association des maires de France pour revaloriser les soutiens à la collecte de ces déchets. Il s'agit d'une aide de 923 euros par déchetterie (au lieu des 812 euros précédemment alloués).

Claude Kern, président honoraire

Après la réunion de ce conseil, une petite cérémonie a permis de remettre le titre de président honoraire à Claude Kern. La cérémonie était présidée par Denis Riedinger et René Arlen (président d'honneur). Et c'est Chantal Ambroise, sous-préfète de Haguenau-Wissembourg, qui a procédé à cette remise, en présence de nombreux élus et personnalités. Avant le partage du traditionnel repas d'asperges.